

Newsletter n. 16 (mai – août 2010)

VIE DE LA CFU :

*** REUNION DU COMITE MIXTE DE COORDINATION DE LA CFU, 11 MAI 2010.**

Le 11 mai s'est tenue à l'UNESCO la réunion annuelle du Comité Mixte de Coordination, qui permet aux partenaires français et UNESCO de se rencontrer pour faire le bilan des activités de l'année précédente et finaliser le programme de travail pour l'année suivante.

Co-présidé par Francesco Bandarin, ADG Culture et Directeur du Centre du patrimoine mondial *par intérim* et par Son Exc. Catherine Colonna, ambassadrice, déléguée permanente de la France auprès de l'UNESCO, le CMC a réuni environ 25 participants. Le Sénateur Yves Dauge représentait l'Association nationale des biens français du Patrimoine mondial.

Au niveau des partenaires, les représentants des différents ministères et des différentes divisions de l'UNESCO ont rappelé l'intérêt qu'ils portent au principe de la CFU.

Les spécificités de l'accord ont été rappelées par l'UNESCO et notamment son positionnement à l'articulation entre la coopération bi et multilatérale ; son lien étroit avec les collectivités locales ; l'engagement dans des actions à long terme avec des effets de levier importants à travers l'ingénierie de projet ; son positionnement au cœur de la problématique culture et développement. L'UNESCO a également souhaité que la CFU devienne un outil de coordination de la politique française en matière de patrimoine.

L'importance de concrétiser les liens avec l'AFD a été soulignée, tout en maintenant le soutien des ministères et les principes de partenariat avec les collectivités locales et la société civile. Dans ce sens, une rencontre stratégique entre la nouvelle Direction de l'AFD, l'ADG Culture et l'ADG ERC de l'UNESCO a été proposée.

Le bilan des actions 2009 a été brièvement présenté, en soulignant le processus de simplification administrative en cours. Les principales actions développées dans le cadre de la CFU ont fait l'objet d'une présentation plus étendue : Niger Loire : gouvernance et culture ; Assistance technique au dossier d'inscription des villages antiques de Syrie ; Travail sur la conservation de Saint Louis du Sénégal ; Appui aux collectivités territoriales africaines dans le domaine du patrimoine ; Séminaire sur l'agro pastoralisme ; Participation à la réflexion sur la conservation urbaine.

Afin de développer une nouvelle stratégie pour les années à venir et faire face aux pénuries budgétaires réelles - paradoxe d'un programme reconnu par l'ensemble des partenaires, mais dont le budget de fonctionnement est réduit - l'UNESCO propose de faire une évaluation des dix ans d'activités de la CFU.

Une hypothèse déjà avancée par l'UNESCO est celle de poursuivre l'investissement sur certains thèmes clés, dont la réflexion stratégique sur les liens entre culture et développement à travers des opérations concrètes.

Le compte rendu de la réunion, le bilan des activités 2009 et le programme 2010 sont disponibles sur la page internet de la CFU : <http://whc.unesco.org/fr/cfu/>

*** DEPART D'ISABELLE LONGUET DU SECRETARIAT DE LA CFU.**

Isabelle Longuet, actuellement secrétaire pour la France de la CFU, a été nommée Directrice de la mission Val de Loire et prendra ses nouvelles fonctions en septembre 2010.

*** VALORISATION DU PARTENARIAT AVEC LE MINISTERE DE L'ECOLOGIQUE, DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER (MEEDDM). INGENIERIE DE PROJET EN VUE DE LA SOUMISSION DE PROJETS AU FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FFEM).**

Plusieurs réunions ont été organisées dans un souci de valoriser les axes stratégiques et les orientations communes entre l'UNESCO et le MEEDDM en matière d'identification et de présentation de projets pouvant faire l'objet d'un financement du FEEM (fonds public bilatéral qui contribue au financement de projets de développement ayant un impact sur les domaines de l'environnement mondial).

L'objectif est de capitaliser sur l'expérience acquise et de renforcer l'engagement de la France sur des opérations intégrant étroitement le patrimoine culturel et naturel, dans une démarche de développement durable.

Une demi-douzaine de projets de l'« Unité des projets spéciaux » du Centre du patrimoine mondial a été discutée, dont plusieurs projets lancés et/ou conduits dans le cadre de la CFU.

ACTUALITES SUR L'AVANCEMENT DES PROJETS CFU :

*** LE PROJET « NIGER - LOIRE : GOUVERNANCE ET CULTURE » se poursuit au Mali.**

Les options de spécialisation « Environnement et gestion des milieux fluviaux » et « Patrimoine et développement » de la deuxième promotion du master « Décentralisation et Ingénierie du développement local » ont été mises en œuvre entre avril et juin 2010. Le parcours pédagogique a été élaboré par l'université de Bamako avec l'appui de l'université de Tours, de l'université catholique de l'Ouest et de la Mission Val de Loire. Cette deuxième édition a permis d'affiner les contenus des cours, de les adapter aux besoins spécifiques des collectivités locales maliennes (répondre à des questions clés de développement) et de renforcer la participation des enseignants maliens en vue de pérenniser le programme.

Une réflexion a été engagée avec les partenaires pour envisager la poursuite du projet, à l'issue de la phase actuelle qui s'achève en mai 2011. A cet effet :

- Une nouvelle proposition de projet, montée en partenariat avec la fondation Aga Khan, l'UNICEF et l'OMS, a été déposée auprès de l'Union européenne dans le cadre de l'appel à projets Facilité Eau. Elle porte sur l'amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement dans les cercles de Djenné et Mopti.

- Une concertation a été initiée avec le MEEDDM en vue de soumettre au Fonds Français pour l'Environnement Mondial une proposition de projet autour des questions environnementales liées au fleuve (stabilisation des berges, qualité de l'eau...). Le projet poursuivrait la stratégie d'appui aux collectivités locales, et pourrait étendre son périmètre à l'échelle du bassin (en partenariat avec l'Autorité du Bassin du Niger).

*** SOUTIEN AU PROGRAMME DU PATRIMOINE MONDIAL POUR L'ARCHITECTURE DE TERRE.**

Dans le cadre du programme du patrimoine mondial pour l'architecture de terre, *l'inventaire et situation des biens construits en terre* par rapport à la Liste du patrimoine mondial a été produit grâce à un cofinancement de la CFU.

L'inventaire présente les résultats d'une grande enquête menée auprès des responsables des

biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial construits entièrement ou partiellement en terre.

Il s'agit d'un outil de travail essentiel pour le Comité de pilotage du programme lequel, couplé d'une base de données, sera consultable en ligne et mis à jours régulièrement.

Ce document, qui fera l'objet d'un travail ultérieur en 2010 en vue d'une publication, est disponible sur la page du programme pour l'architecture de terre du Centre du patrimoine mondial : <http://whc.unesco.org/uploads/activities/documents/activity-21-4.pdf>

*** RENCONTRES DE L'ASSOCIATION DES BIENS FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL (ANBPM), BESANÇON, 6-7 MAI 2010.**

Les rencontres de l'Association des biens français du patrimoine mondial (ANBPM), organisées cette année par l'ABFPM, le Réseau Vauban Patrimoine mondial et la ville de Besançon, ont eu lieu les 6 et 7 mai 2010.

Lors de l'ouverture des rencontres, les représentants des Ministères en charge de la Culture et de l'Ecologie ont exprimé leur soutien à l'Association et à ses activités. Ils ont également réaffirmé la volonté de réserver une place à part aux biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial dans leurs politiques respectives, notamment à travers le travail engagé en partenariat avec l'ANBPM sur les plans de gestion et dans le suivi plus spécifique de ces sites dans les procédures de protection et de conservation. L'assemblée générale de l'Association a permis de présenter l'avancement de ses activités notamment sur les plans de gestion, travail en cours depuis 2008 sur huit sites pilotes, et sur les paysages urbains historiques, dont une étude est commanditée pour 2010.

Une journée s'adressant aux gestionnaires de sites sur la rédaction des déclarations de valeur en vue de leur soumission au Centre du patrimoine mondial a été organisée (le 25 juin 2010) et deux autres journées sont programmées en septembre et octobre prochains : il s'agit d'un volet important d'accompagnement des gestionnaires dans les obligations liées à l'inscription sur la Liste. Le bilan des activités de l'association est disponible auprès de Chloé Campo – de Montauzon : campo@mission-valdeloire.fr

Le 7 mai s'est tenu le séminaire thématique « Patrimoine mondial et tourisme : valeurs, économies, réseaux ». Les témoignages, français et internationaux, des différentes institutions présentes (professionnels du tourisme et gestionnaires de sites) concordent pour reconnaître une valeur symbolique très forte à l'inscription (surtout dans les dernières années), ainsi que les attentes élevées des collectivités et gestionnaires en termes de retombés touristiques.

Les résultats et les conclusions de cette journée feront l'objet d'actes de la part de l'ANBPM.

*** "VILLES FRANÇAISES DU PATRIMOINE MONDIAL ET TOURISME : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION", 27 MAI 2010, UNESCO.**

Le 27 mai s'est tenue à l'UNESCO la rencontre « Villes françaises du patrimoine mondial et tourisme : protection, gestion et valorisation », organisée par la Chaire UNESCO « Culture, Tourisme, Développement » et l'IREST (Institut de Recherche et d'Etudes Supérieures du Tourisme) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne avec l'appui de la Convention France -Unesco et de l'ICOMOS France.

Francesco Bandarin, Adjoint au Directeur Général en charge de la culture et Directeur du Centre du patrimoine mondial *par interim* a ouvert la journée, en soulignant la nécessité de mener des travaux conjoints entre universitaires, gestionnaires de sites (élus dans le contexte urbain) et praticiens pour aborder le sujet complexe du développement touristique sur les sites à grand potentiel patrimonial.

Plus d'une centaine de participants provenant de divers secteurs ont assisté à la journée dont des chercheurs en tourisme, des universitaires, doctorants et étudiants spécialisés dans ce domaine, des représentants des collectivités locales et territoriales, des consultants en tourisme/patrimoine, des éditeurs spécialisés, des représentants de sites et de centres culturels, etc., ce qui montre combien cette thématique transversale se positionne au croisement de plusieurs domaines et de plusieurs intérêts.

Le sujet a été abordé à travers trois tables rondes : « Gestion des flux touristiques dans les sites urbains et questions d'aménagement » ; « Communication, valorisation de l'inscription et médiation auprès des publics » ; « Comment intégrer le tourisme dans les plans de gestion des sites ? », qui ont permis de présenter des exemples concrets de villes du patrimoine mondial (Bordeaux, Chartres, Le Havre, Lyon, Nancy, Provins et Strasbourg Avignon) et d'en débattre avec le public.

Cette journée inaugure un cycle de rencontres annuelles de la Chaire « Culture, Tourisme, Développement » de l'Université Paris 1 portant sur les divers rapports entre les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et le tourisme.

Des actes sont en cours de rédaction et seront publiés à l'automne. Plus de renseignements sont disponibles à l'adresse <http://www.univ-paris1.fr/ufr/irest0/chaire-unesco/>

*** INDE, SOUTIEN AU RESEAU DES VILLES DU PATRIMOINE ET AUX OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEES.**

Le processus de consolidation institutionnelle du réseau Indian Heritage Cities Network (IHCN) et de développement des capacités de la Fondation qui en assume le fonctionnement et l'animation se poursuit en Inde.

À ce jour, l'IHCN compte 22 villes indiennes, 7 collectivités françaises, 7 universités nationales et institutions et plus de 20 ONG. En outre, de nouveaux partenaires sont identifiés et devraient bientôt venir enrichir la liste des membres actifs.

Réseau de villes : Deuxième voyage d'étude des maires indiens en France. 28 septembre- 4 octobre 2010.

Fort du succès du voyage d'étude de 2008 et suite à la mobilisation développée lors des Assises de la coopération franco-indienne de janvier 2009, le réseau des villes prévoit, avec le soutien de l'UNESCO (Siège et Bureau de l'UNESCO de New Delhi) et l'appui de l'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés (ANVPAH&VSS), un nouveau voyage d'étude en France des maires des villes et/ou Etats indiens particulièrement concernés. Le Sénat accueillera la séance d'ouverture et l'UNESCO la séance de clôture. Les villes de Paris, Lorient, Rennes, Chinon, Besançon et Strasbourg sont les villes d'accueil de ce voyage, qui se tiendra du 28 septembre au 4 octobre 2010.

Pour plus d'information sur le réseau de villes : <http://whc.unesco.org/fr/activites/534/>

Coopération bilatérale Pondichery / La Rochelle

Le 18 juin dernier, l'Etat de Pondichéry, l'Intach, la Ville de La Rochelle et l'ANVPAH&VSS ont signé un protocole d'accord. L'objet de cet accord porte sur un échange de bonnes pratiques et sur le transfert de compétences. Il met plus spécifiquement en avant l'élaboration d'un secteur protégé, la valorisation d'un musée de Pondichéry.

Les liens entre La Rochelle et Pondichéry existent depuis de nombreuses années, cet accord permet toutefois de consolider le principe des partenariats ville à ville lancé en 2006.

L'esprit qui prévaut est une valorisation du patrimoine urbain et une approche intégrée du développement. Les partenariats doivent pouvoir s'inscrire dans l'approche des paysages urbains historiques et de la nouvelle Recommandation développée par l'UNESCO.

*** ACTES DE LA REUNION « PASTORALISME MEDITERRANEEN : PATRIMOINE CULTUREL ET PAYSAGER ET DEVELOPPEMENT DURABLE » TIRANA, ALBANIE, 12-14 NOVEMBRE 2009.**

Publiés par l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier-Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (Ciheam/Iamm) dans « Options méditerranéennes », les actes rendent compte de la rencontre « Pastoralisme méditerranéen : patrimoine culturel et paysager et développement durable », Tirana, Albanie, 12-14 novembre 2009, organisée par l'Université Européenne de Tirana, la Mountain Areas Development Agency (MADA), l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier-Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes et l'UNESCO Centre du patrimoine mondial dans le cadre de la Convention France-UNESCO, avec le soutien des Ministères français en charge de l'écologie (MEEDDEM), de la culture (MCC) et des affaires étrangères (MAEE).

*** ACTES DE LA SESSION SPECIALE « PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT : LA DIVERSITE COMME ALTERNATIVE ».**

La session spéciale « Patrimoine et développement : la diversité comme alternative », avait été organisée à Marrakech le 18 décembre 2009 dans le cadre du Sommet Africités 5, par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, avec le soutien de la Convention France-UNESCO et en collaboration avec l'AIMF.

Rédigés par la CFU, les actes de cette rencontre sont en cours de publication. Ils seront disponibles en téléchargement libre sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial courant le mois de septembre.

MISSIONS ET REUNIONS A VENIR :

*** PATRIMOINE CULTUREL & DEVELOPPEMENT LOCAL : ATELIERS DE FORMATION AU MALI, 4-10 OCTOBRE 2010.**

Dans le cadre du projet européen « patrimoine culturel et développement local » piloté par l'Association Internationale des Maires Francophones, les premiers deux ateliers de formation se tiendront à Bamako et à Ségou au Mali.

Organisés par l'Institut Universitaire de Développement Territorial (IUDT) de l'Université de Bamako, en partenariat avec l'Association des Municipalités du Mali (AMM), la Mairie du district de Bamako et la Direction Nationale du Patrimoine Culturel (DNPC), ces ateliers coïncident également avec le lancement du projet.

L'atelier de Bamako à l'attention des élus, du 04 au 06 octobre 2010, aura pour thème « Le patrimoine culturel comme levier de développement local » ; l'atelier de Ségou à l'attention des secrétaires généraux et techniciens, du 06 au 10 octobre 2010, aura pour thème « Pour une meilleure prise en compte de la dimension culturelle dans le PDSEC ».

La mise en place d'un comité pédagogique et d'un comité d'organisation au niveau national a permis d'avancer avec les autres partenaires sur le choix des intervenants et le programme qui est en cours de finalisation. La sélection des villes participantes, sur la base de dossiers de candidature, est en cours au Mali.

Plus d'informations sur le projet sont disponibles sur le site de l'AIMF, à l'adresse :

<http://www.aimf.asso.fr/default.asp?id=13&theme=3&programme=22&projet=31>

*** ATELIER « FLEUVE ET PATRIMOINE », SAINT LOUIS DU SENEGAL, 28-31 OCTOBRE 2010.**

Dans la continuité des ateliers du patrimoine organisés à Saint-Louis et de la rencontre « Fleuves et patrimoines » (Sénat, Paris, 2/11/2009), un atelier sur le thème "Connaissance et diffusion des patrimoines et cultures de fleuve, perspectives de développement des territoires riverains" sera organisé du 28 au 31 octobre 2010 à Saint-Louis du Sénégal par la maison du fleuve de Saint-Louis en partenariat avec la maison du fleuve Rhône et la CFU.

La rencontre inaugurera la création d'un réseau international des maisons du fleuve et permettra d'enrichir la réflexion sur les problématiques d'appropriation culturelle des territoires fluviaux.

Très fortement exprimé par les populations locales en 2006, le lien avec le fleuve mérite d'être particulièrement valorisé et pris en compte en termes de connaissance et d'aménagements afin d'asseoir une prospective cohérente pour l'aménagement à long terme d'un « Grand Saint-Louis ».

* * *

Pour plus d'informations sur la Convention France-UNESCO vous pouvez consulter le site Internet de l'UNESCO à la page : <http://whc.unesco.org/fr/cfu/>

Si vous ne souhaitez pas recevoir les messages de cette liste de diffusion, nous vous prions de vous manifester en écrivant à : a.ardesi@unesco.org